Si les propositions ci-dessus agréent au Gouvernement de la République Française, j'ai l'honneur de proposer que la présente note ainsi que la note d'agrément de Votre Excellence donnée en réponse, dont les versions française et anglaise font également foi, constituent entre nos deux gouvernements un accord entrant en vigueur à la date de la deuxième note faisant partie d'un échange ultérieur de notes confirmant l'accomplissement par chacune des Parties de toutes les procédures internes nécessaires à son entrée en vigueur.

Veuillez agréer, les assurances de ma très haute considération

Lawrence Cannon

<<certifiée conforme à l'original>>

Ambassade du Canada, Paris